

# Le Grand Nancy et sa campagne font route vers la métropole

by La Gazette - lundi, septembre 21, 2015

<http://correspondances.fr/le-grand-nancy-et-sa-campagne-font-route-vers-la-metropole/>

**Le nouveau préfet de Meurthe-et-Moselle est chargé d'une mission de préfiguration visant à transformer le Grand Nancy en métropole. L'articulation entre la communauté urbaine et le sud rural du département constitue le principal enjeu de ce changement de statut.**

Avec 266 000 habitants, le Grand Nancy est loin du seuil de 400 000 habitants théoriquement requis pour constituer une métropole. L'intercommunalité est pourtant en passe d'accéder à ce statut à la faveur d'une conjonction triplement favorable : la création de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne (Acal), l'entrée en vigueur de la loi Maptam et le souci gouvernemental – réitéré à l'occasion du Comité interministériel des ruralités du 14 septembre 2015 – de renforcer la solidarité entre les territoires.

Reçus à Matignon le 3 septembre 2015, André Rossinot, président UDI du Grand Nancy, Laurent Hénart, maire UDI de la ville, Mathieu Klein, président PS du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et le député socialiste meurthe-et-mosellan Dominique Potier ont invoqué la longue tradition d'intercommunalité du Grand Nancy, qui remonte à 1959, et son rôle structurant auprès des 580 000 habitants du sud meurthe-et-mosellan, pour postuler au changement de statut. Dès le 7 septembre, Manuel Valls a confié à Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle depuis le 31 juillet dernier, la mission « *d'accompagner les élus dans leur démarche de préfiguration de la future organisation territoriale du sud du département de Meurthe-et-Moselle* ».

L'agglomération nancéienne entend également faire pendant à l'Eurométropole de Strasbourg, qui constitue depuis janvier 2015 l'unique métropole d'une vaste région Acal de 57 433 km<sup>2</sup> dépourvue de capitale centrale.

## Un périmètre en voie d'extension

Les élus meurthe-et-mosellan sollicitent le statut de métropole à périmètre constant englobant ses 20 communes, mais la question de l'extension est d'ores et déjà sous-jacente. Plus grand syndicat mixte de France avec 476 communes majoritairement rurales, le Scot Sud 54 a validé en décembre 2013 un projet d'avenir axé sur l'emploi et la mobilité. Deuxième bassin d'emploi de Lorraine, ce territoire pourrait à terme intégrer la métropole.

Le président du conseil départemental souligne l'enjeu des mobilités actuellement gérées par 13 autorités organisatrices de transport dans le sud de la Meurthe-et-Moselle.

## Une démarche « *singulière et unique* »

L'articulation entre une l'agglomération urbaine et les territoires ruraux constitue le point crucial de la future métropole.

Le préfet, qui a d'ores et déjà entamé une série de rencontres avec les élus du département, rendra sa copie le 31 mars 2016.